

Au Grand Conseil



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le

10 FEV. 2008

Scanné le

11 FEV. 2009

09-INT-188

Interpellation : L'agrandissement du centre de détention du Champ-Dollon intéresse-t-il aussi les vaudois ?

Développement :

En fonction de sa surpopulation carcérale chronique le canton de Genève a mis sur pied un groupe de pilotage chargé d'étudier la construction rapide d'un nouvel établissement pénitencier à Champ-Dollon.

D'une capacité prévisible d'environ 500 détenus, les nouvelles infrastructures genevoises devraient ouvrir leurs portes en 2015.

A notre connaissance le canton de Vaud est également atteint par des problèmes de surpopulation carcérale.

De plus la ville de Lausanne, en phase à un fort développement de l'habitat, pousse le canton à trouver une solution pour remplacer Bois-Mermet dans les années à venir.

Questions :

1. Quelle est la situation globale concernant la population carcérale dans le canton de Vaud ?
2. Quel avenir le canton réserve-t-il à l'établissement de Bois-Mermet ?
3. Le Conseil d'Etat ne croit-il pas qu'il serait judicieux d'unir ses efforts avec le canton de Genève et donc de collaborer à la recherche d'une solution intercantonale pour l'élargissement des capacités des structures carcérales ?

Lignerolle, le 10 février 2009

Jacques Nicolet,
Député

ne souhaite pas développer